

Nom commercial: Mint Citrus Flavor Liquid

Numéro de la matière: 016772

Version: 1 / CH

Date de révision: 18.12.2023

remplace la version: - / CH

Date d'impression 18.12.23

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Mint Citrus Flavor Liquid

N° d'article 01677200

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 2 H225

Skin Irrit. 2 H315

Eye Irrit. 2 H319

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.

P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de

Nom commercial: Mint Citrus Flavor Liquid

Numéro de la matière: 016772

Version: 1 / CH

Date de révision: 18.12.2023

remplace la version: - / CH

Date d'impression 18.12.23

P305+P351+P338	protection des yeux/du visage. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P403+P233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P501.3	Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.
EUH208 Contient	1,8-Cineole, isomenthone, (E)-anethole, (R)-p-mentha-1,8-diène, citral, Peut produire une réaction allergique.

2.3. Autres dangers

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT. Le produit ne contient aucune substance vPvB. Le produit contient aucune substance présentant des propriétés de perturbations endocriniennes pour l'homme. Le produit ne contient aucune substance présentant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non cibles.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

Composants dangereux

Menthol

No. CAS	89-78-1			
No. EINECS	201-939-0			
Concentration	>= 10	<	25	%
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)	Skin Irrit. 2		H315	
	Eye Irrit. 2		H319	

trans-menthone

No. CAS	89-80-5			
No. EINECS	201-941-1			
Concentration	>= 1	<	10	%
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)	Acute Tox. 4		H302	
	Aquatic Chronic 3		H412	

cATpE orale 500 mg/kg

1,8-Cineole

No. CAS	470-82-6			
No. EINECS	207-431-5			
Concentration	>= 0.1	<	1	%
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)	Flam. Liq. 3		H226	
	Skin Sens. 1B		H317	

isomenthone

No. CAS	491-07-6			
No. EINECS	207-727-4			
Concentration	>= 0.1	<	1	%
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)	Skin Irrit. 2		H315	
	Skin Sens. 1		H317	

(E)-anethole

No. CAS	4180-23-8
No. EINECS	224-052-0
Numéro	01-2119979097-22-XXXX

Nom commercial: Mint Citrus Flavor Liquid

Numéro de la matière: 016772

Version: 1 / CH

Date de révision: 18.12.2023

remplace la version: - / CH

Date d'impression 18.12.23

d'enregistrement
 Concentration \geq 0.1 < 1 %
 Classification (règlement (CE) no 1272/2008)
 Skin Sens. 1B H317

(R)-p-mentha-1,8-diène

No. CAS 5989-27-5
 No. EINECS 227-813-5
 Concentration \geq 0.1 < 1 %
 Classification (règlement (CE) no 1272/2008)
 Flam. Liq. 3 H226
 Asp. Tox. 1 H304
 Skin Irrit. 2 H315
 Skin Sens. 1B H317
 Aquatic Acute 1 H400
 Aquatic Chronic 3 H412

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

Aquatic Acute 1 M = 1

citral

No. CAS 5392-40-5
 No. EINECS 226-394-6
 Concentration \geq 0.1 < 1 %
 Classification (règlement (CE) no 1272/2008)
 Skin Irrit. 2 H315
 Eye Irrit. 2 H319
 Skin Sens. 1 H317

Autres ingrédients**éthanol**

No. CAS 64-17-5
 No. EINECS 200-578-6
 Concentration \geq 50 %
 Le renvoi: [4]
 Classification (règlement (CE) no 1272/2008)
 Flam. Liq. 2 H225

Notent

[4] Information volontaire

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Dans tous les cas, présenter au médecin la fiche de données de sécurité.

En cas d'inhalation

Transporter la personne accidentée à l'air frais et la faire étendre. Si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. Demander aussitôt l'avis d'un médecin.

En cas de contact avec la peau

Enlever les vêtements contaminés. Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec beaucoup de l'eau et du savon. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Nom commercial: Mint Citrus Flavor Liquid

Numéro de la matière: 016772

Version: 1 / CH

Date de révision: 18.12.2023

remplace la version: - / CH

Date d'impression 18.12.23

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

En cas d'ingestion

En cas d'ingestion accidentelle, rincer la bouche avec de l'eau, et faire immédiatement appel à un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Phénomènes allergiques, Cause d'irritations très fortes des yeux, peau et muqueuse.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Dioxyde de carbone, Mousse, Produits extincteurs en poudre

Moyens d'extinction non-appropriés

Jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Eviter l'inhalation de fumée et des vapeurs.

5.3. Conseils aux pompiers**Equipements spéciaux pour la protection des intervenants**

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Eviter d'inhaler les vapeurs. écarter personnes sans défense. Porter équipement de protection

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour petites quantités: accueillir avec un appareil approprié et éliminer. Pour grandes quantités: Collecter mécaniquement dans des récipients adéquats à fin d'élimination. Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr). Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications de la Section 13 "Elimination".

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Conseils pour une manipulation sans danger**

Eviter contamination de la peau, les yeux et des vêtements. Eviter inhaler poussières/ brumes/ vapeurs. Porter équipement de protection. Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Tenir à l'écart des sources d'inflammation, du feu et de la lumière ouverte.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs**

Conservé hermétiquement fermé dans un endroit sec et frais. Aire de stockage dotée d'une bonne aération. Stocker loin des sources d'ignition et chaleur.

Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510 3

Liquides inflammables

Nom commercial: Mint Citrus Flavor Liquid

Numéro de la matière: 016772

Version: 1 / CH

Date de révision: 18.12.2023

remplace la version: - / CH

Date d'impression 18.12.23

Classe de stockage (Suisse)

3

Liquides inflammables

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver à l'écart de toute source d'ignition.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition****éthanol**

Liste	SUVA			
Type	MAK			
Valeur	960	mg/m ³	500	ppm(V)
Valeur limite à courte terme	1920	mg/m ³	1000	ppm(V)
Groupe du risque pendant la grossesse: S; Remarque: SSc; Formal; INRS NIOSH				

(R)-p-mentha-1,8-diène

Liste	SUVA			
Type	MAK			
Valeur	40	mg/m ³	7	ppm(V)
Valeur limite à courte terme	80	mg/m ³	14	ppm(V)
Groupe du risque pendant la grossesse: S; Remarque: S SSc; LeberKT AN				

8.2. Contrôles de l'exposition**Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène**

Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart. Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail. Pratiques générales d'hygiène industrielle. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

Protection respiratoire - Note

Veiller à une ventilation adéquate. Ne pas respirer les vapeurs, l'aérosol ou la poussière. En cas d'apparition de vapeurs, utilisez un filtre de type A (= contre les vapeurs de composés organiques) selon la norme EN 14387.

Protection des mains

Matériau approprié	caoutchouc nitril - NBR
Épaisseur du gant	0.38 mm
Temps de pénétration	> 60 min
Matériau approprié	caoutchouc nitril - NBR
Épaisseur du gant	0.1 mm
Temps de pénétration	> 10 min
La protection des mains doit se conformer EN 374.	

Protection des yeux

Lunettes avec protection latérale; La protection des yeux doit se conformer EN 166.

Protection du corps

Vêtement de travail couramment utilisés pour travaux chimiques.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État de la matière liquide

Couleur jaune pâle

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Valeur 78 °C

Remarque Les données font référence à la composante principale

Nom commercial: Mint Citrus Flavor Liquid

Numéro de la matière: 016772

Version: 1 / CH

Date de révision: 18.12.2023

remplace la version: - / CH

Date d'impression 18.12.23

Point d'éclair

Valeur 14 °C

valeur pH

Valeur 2.50 à 5.50

Pression de vapeurValeur 50.74 hPa
méthode calculée**Densité et/ou densité relative**Valeur 0.8330 à 0.8530 g/ml
Remarque Relative Density according specification**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

Pas de réactions dangereuses si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées.

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.4. Conditions à éviter

Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.

10.5. Matières incompatibles

Réagit au contact des acides, des bases et des agents d'oxydation.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Dioxyde de carbone

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008****Toxicité aiguë par voie orale**ATE > 10'000 mg/kg
méthode valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)**Toxicité aiguë par voie orale (Composants)****1,8-Cineole**Espèces rat
DL50 2840 mg/kg
Source RTECS**éthanol**Espèces rat
DL50 7060 mg/kg
Source Toxicology and Applied Pharmacology. Vol. 16, Pg. 718, 1970.**éthanol**Espèces rat
DL50 10470 mg/kg**(R)-p-mentha-1,8-diène**Espèces rat
DL50 4400 mg/kg

Nom commercial: Mint Citrus Flavor Liquid

Numéro de la matière: 016772

Version: 1 / CH

Date de révision: 18.12.2023

remplace la version: - / CH

Date d'impression 18.12.23

(R)-p-mentha-1,8-diène

Espèces	souris		
NOAEL	1650		mg/kg

(R)-p-mentha-1,8-diène

Espèces	souris		
LOAEL	3300		mg/kg

citral

Espèces	Rat (mâle / femelle)		
DL50	6800		mg/kg

citral

Espèces	rat (femelle)		
LOAEL	335		mg/kg

citral

Espèces	rat (mâle)		
LOAEL	345		mg/kg

Menthol

Espèces	Rat (mâle / femelle)		
DL50	3180		mg/kg

Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)**éthanol**

Espèces	lapin		
DL50	15800		mg/kg

éthanol

NOAEL	8232		mg/kg
-------	------	--	-------

(R)-p-mentha-1,8-diène

Espèces	lapin		
DL50	> 5000		mg/kg

citral

Espèces	Rat (mâle / femelle)		
	> 2000		mg/kg

Menthol

Remarque	Aucun données connues.		
----------	------------------------	--	--

Toxicité aiguë par inhalation (Composants)**éthanol**

Espèces	rat		
CL 50	30000		mg/m ³
Durée d'exposition	4	h	
Administration/Forme	Vapeurs		

(R)-p-mentha-1,8-diène

Remarque	Aucun données connues.		
----------	------------------------	--	--

citral

Remarque	Aucun données connues.		
----------	------------------------	--	--

Menthol

Espèces	Rat (mâle / femelle)		
CL 50	5.289		mg/l

Corrosion/irritation cutanée (Composants)**éthanol**

évaluation	Non irritant		
------------	--------------	--	--

(R)-p-mentha-1,8-diène

Remarque	Aucun données connues.		
----------	------------------------	--	--

Nom commercial: Mint Citrus Flavor Liquid

Numéro de la matière: 016772

Version: 1 / CH

Date de révision: 18.12.2023

remplace la version: - / CH

Date d'impression 18.12.23

citral

Espèces	lapin
évaluation	irritant
Remarque	Irritant pour la peau.

Menthol

Espèces	lapin
Durée d'exposition	4 h
évaluation	irritant
méthode	OCDE 404

lésions oculaires graves/irritation oculaire (Composants)**éthanol**

évaluation	irritant
------------	----------

(R)-p-mentha-1,8-diène

Espèces	lapin
évaluation	Non irritant
méthode	OCDE 405
Remarque	Aucun effet d'irritation connue

citral

Espèces	lapin
évaluation	irritant
méthode	OCDE 405
Remarque	Le produit est irritant pour les yeux.

Menthol

Espèces	lapin
évaluation	irritant
méthode	OCDE 405

Sensibilisation (Composants)**éthanol**

évaluation	non sensibilisant
------------	-------------------

(R)-p-mentha-1,8-diène

Espèces	souris
évaluation	sensibilisant
méthode	OECD 429
Remarque	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

citral

Espèces	souris
évaluation	sensibilisant
méthode	OECD 429

Menthol

Espèces	cobaye
évaluation	non sensibilisant
Source	ECHA

Toxicité subaiguë, subchronique et par longue durée (Composants)**(R)-p-mentha-1,8-diène**

Remarque	Aucun données connues.
----------	------------------------

Mutagénicité (Composants)**éthanol**

évaluation	Pas d'activité mutagène, au vu de test Ames.
------------	--

(R)-p-mentha-1,8-diène

Espèces	souris
Remarque	négatif

Nom commercial: Mint Citrus Flavor Liquid

Numéro de la matière: 016772

Version: 1 / CH

Date de révision: 18.12.2023

remplace la version: - / CH

Date d'impression 18.12.23

(R)-p-mentha-1,8-diène

Espèces	rat (mâle)
Remarque	négatif

citral

Espèces	hamster
évaluation	Pas de données expérimentales disponibles sur la génotoxicité in vitro.
Remarque	négatif

citral

Espèces	souris
Remarque	négatif

Toxicité reproductrice (Composants)**(R)-p-mentha-1,8-diène**

Remarque	Aucun données connues.
----------	------------------------

citral

Remarque	Aucun données connues.
----------	------------------------

Menthol

Remarque	Aucun données connues.
----------	------------------------

Cancérogénicité (Composants)**(R)-p-mentha-1,8-diène**

Espèces	rat
Remarque	Peut provoquer le cancer.
Source	RTECS

(R)-p-mentha-1,8-diène

Espèces	souris
Remarque	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Source	RTECS

citral

Remarque	Aucun données connues.
----------	------------------------

toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (ingrédients)**(R)-p-mentha-1,8-diène**

Remarque	Non applicable
----------	----------------

citral

Remarque	Non applicable
----------	----------------

Menthol

Remarque	Aucun données connues.
----------	------------------------

11.2 Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien chez l'homme**

Le produit contient aucune substance présentant des propriétés de perturbations endocriniennes chez l'homme.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité****Toxicité pour les poissons (Composants)****1,8-Cineole**

Espèces	Pimephales promelas	
CL 50	102	mg/l
Durée d'exposition	96	h

Nom commercial: Mint Citrus Flavor Liquid

Numéro de la matière: 016772

Version: 1 / CH

Date de révision: 18.12.2023

remplace la version: - / CH

Date d'impression 18.12.23

(R)-p-mentha-1,8-diène

Espèces	Pimephales promelas		
CL 50	0.72		mg/l
Durée d'exposition	96	h	
méthode	OECD 203		

citral

Espèces	cyprins dorés (Leuciscus idus)		
CL 50	6.78		mg/l
Durée d'exposition	96	h	
méthode	DIN 38412 T.15		

Menthol

Espèces	Poisson zèbre (Brachydanio rerio)		
CL 50	22.3		mg/l
Durée d'exposition	96	h	
Source	ECHA		

Toxicité pour les daphnies (Composants)**(R)-p-mentha-1,8-diène**

Espèces	Daphnia magna		
	0.36		mg/l
Durée d'exposition	48	h	

citral

Espèces	Daphnia magna		
CE50	6.8		mg/l
Durée d'exposition	48	h	

Menthol

Espèces	Daphnia magna		
CE50	26.6		mg/l
Durée d'exposition	48	h	
méthode	OCDE 202		

Toxicité pour les algues (Composants)**(R)-p-mentha-1,8-diène**

Remarque: Aucun données connues.

citral

Espèces	Desmodesmus subspicatus		
CE50	-	à	103.8
Durée d'exposition	72	h	mg/l

Menthol

Espèces	Desmodesmus subspicatus		
ErC50	16.2		mg/l
Durée d'exposition	72	h	

Toxicité pour les bactéries (Composants)**(R)-p-mentha-1,8-diène**

Espèces	boue activée		
CE50	3.94		mg/l
méthode	OECD 209		

citral

Remarque: Aucun données connues.

Menthol

Espèces	boue activée		
	306		mg/l
Durée d'exposition	3	h	
méthode	OECD 209		

Nom commercial: Mint Citrus Flavor Liquid

Numéro de la matière: 016772

Version: 1 / CH

Date de révision: 18.12.2023

remplace la version: - / CH

Date d'impression 18.12.23

12.2. Persistance et dégradabilité

Élimination physico-chimique (Composants)

(R)-p-mentha-1,8-diène

Remarque Aucun données connues.

citral

Remarque Aucun données connues.

Biodégradabilité (Composants)

éthanol

évaluation Facilement biodégradable

(R)-p-mentha-1,8-diène

Valeur 71 %

évaluation Facilement biodégradable

citral

Valeur 85 à 95 %

évaluation Facilement biodégradable
méthode OECD 301C

Menthol

Valeur 76 %

Durée de l'essai 28 d

évaluation Facilement biodégradable (critères OCDE)
méthode OECD 301D

La dégradabilité facile (Composants)

(R)-p-mentha-1,8-diène

citral

Demande Chimique en Oxygène (DCO) (Composants)

éthanol

Valeur 0.93 à 1.67 mg/g

(R)-p-mentha-1,8-diène

Remarque Aucun données connues.

citral

Remarque Aucun données connues.

Demande biochimique en oxygène (DBO) (Composants)

(R)-p-mentha-1,8-diène

Remarque Aucun données connues.

citral

Remarque Aucun données connues.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Log Pow (coefficient de répartition n-octanol/eau) (ingrédients)

éthanol

log Pow -0.3

(R)-p-mentha-1,8-diène

log Pow 4.2

citral

log Pow 2.9
température 25 °C

facteur de bioconcentration (BCF) (ingrédients)

éthanol

Nom commercial: Mint Citrus Flavor Liquid

Numéro de la matière: 016772

Version: 1 / CH

Date de révision: 18.12.2023

remplace la version: - / CH

Date d'impression 18.12.23

BCF 0.66
citral
 Remarque N'est disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT
 Le produit ne contient aucune substance vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Propriétés perturbant le système endocrinien pour l'environnement

Le produit ne contient aucune substance présentant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non cibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets




Déchets de résidus

Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés

Les emballages entièrement vidés peuvent être recyclés.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
Code de restrictions en tunnels	D/E		
14.1. Numéro ONU	1993	1993	1993
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (éthanol)	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (ethanol)	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (ethanol)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	3	3	3
Carte pour désignation du danger			
14.4. Groupe d'emballage	II	II	II
Prescription particulière	640D		
Quantité limitée	1 l		
Les catégories de transport	2		

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière

Nom commercial: Mint Citrus Flavor Liquid

Numéro de la matière: 016772

Version: 1 / CH

Date de révision: 18.12.2023

remplace la version: - / CH

Date d'impression 18.12.23

de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne)

Classe de contamination
de l'eau (Allemagne)
Remarque

WGK 2
classe de danger pour le milieu aquatique dérivée (WGK, Allemagne)
conformément à l'annexe 1, point 5.2 du Règlement sur les installations
manipulant des substances nocives pour les eaux (AwSV, Allemagne).

RUBRIQUE 16: Autres informations

mentions de danger H-de la rubrique 3

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Acute Tox. 4	Toxicité aiguë, Catégorie 4
Aquatic Acute 1	Danger pour le milieu aquatique, aigu, Catégorie 1
Aquatic Chronic 3	Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 3
Asp. Tox. 1	Danger par aspiration, Catégorie 1
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire, Catégorie 2
Flam. Liq. 2	Liquide inflammable, Catégorie 2
Flam. Liq. 3	Liquide inflammable, Catégorie 3
Skin Irrit. 2	Irritation cutanée, Catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1
Skin Sens. 1B	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1B

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.